

EXERCICE ACCIDENT DE PLONGEE AVEC LA SNSM AVRIL 2019

Simulation d'un Œdème Pulmonaire d'Immersion en plongée comprenant une remontée assistée, un tractage vers le bateau, hissage à bord, mise en œuvre des soins adaptés et déclenchement des secours.

Simulation d'appel au CROSS CORSEN (VHF 16 ou tel 196) selon procédure CROSS.

A la demande de la SNSM, simulation d'une panne moteur de Scoubidoo en complément de l'accident de plongée.

Déclenchement des secours de la SNSM de St Cast avec le zodiac et la vedette. Prise en charge du plongeur en détresse, transfert sur la vedette, prise en remorque de Scoubidoo et retour au port de St Cast.

1 - RECUPERATION DU PLONGEUR EN DETRESSE

Signe de détresse : fait



Tractage: fait et efficace, pas de récupération possible par Scoubidoo car panne moteur



Hissage à bord conforme à la procédure, avec gestion du matériel du plongeur (stab attachée), lestage enlevé avant hissage



Pendant ce temps-là, rappel des plongeurs avec les pétards de rappel (moteur HS). L'allumage des pétards n'est pas facile avec le vent. Prévoir de lancer les pétards loin des éventuels plongeurs immergés : sens opposé au tractage, vérifier la présence de bulles.



Sur le pont, premier secours et transfert sur le coté des secours sur Scoubidoo



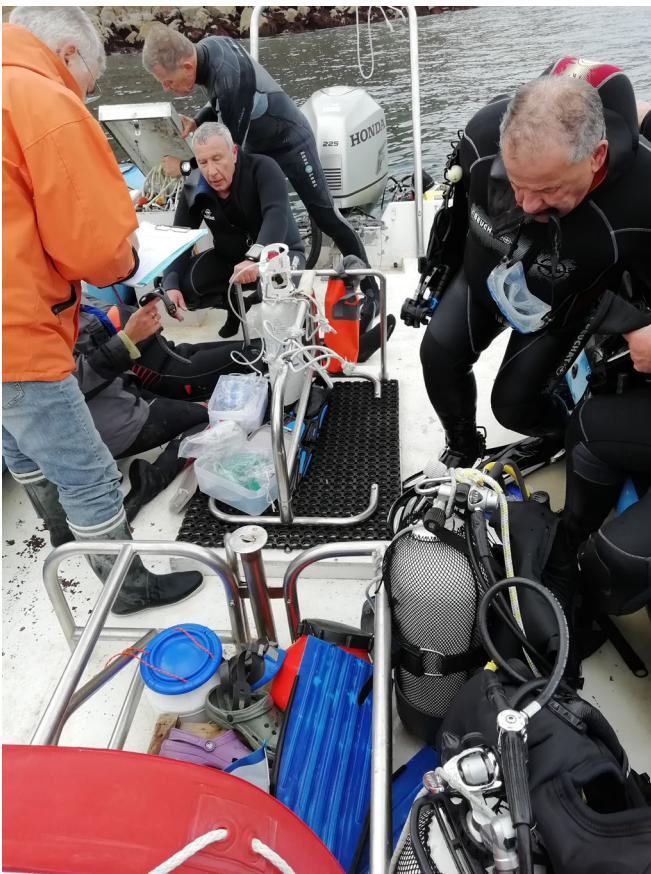
Attention au tractage sur le pont pour faire le transfert car les angles saillants du rack bouteilles et les supports inox sont autant d'obstacles pouvant générer un sur accident. Privilégier si possible le transfert dans l'eau. Fixer la bouteille d'oxygène avec les sandows prévus pour les blocs plutôt que de la tenir à la main.



Plongeur sécurisé, il n'y a plus qu'à attendre les secours ... et récupérer toutes les palanquées.
Laisser l'ordinateur du plongeur à son poignet.



La remontée des plongeurs se fait facilement, sans risque pour le plongeur, et les secouristes. Le rangement des bouteilles de plongées se fait du bon côté.



2 - COMMUNICATION AVEC LE CROSS

L'exercice a montré une perte d'information entre le diagnostic fait par le secouriste et celui retranscrit au médecin régulateur du CROSS par le pilote.

Il faut veiller à ne pas interpréter les informations, demander le silence sur le bateau afin d'entendre parfaitement les commentaires et répéter les questions.

Les mauvaises informations peuvent modifier le jugement du médecin régulateur et déclencher une intervention non adaptée à la gravité de la situation.

Ne pas dire : il va mieux, vous n'êtes pas médecin, mais son état est stable, bien préciser au CROSS les événements passés comme il tousse, il crache du sang, etc. même si au moment de la question il ne se passe rien.

3 - COMMUNICATION AVEC LA SNSM

En cas de communication avec la SNSM sur un canal autre que le 16, bien vérifier la disponibilité du canal choisit. Pour l'exercice, le canal 20 a été choisi, hors celui-ci n'était pas disponible à la communication pour les plaisanciers.

Prendre les canaux 6, 8, 72 ou 77 pour les communications Navire / Navire

Les canaux 3, 4, 67, 68, 87 et 88 sont réservés pour les communications CROSS si pas de téléphone mobile à bord

4 - INTERVENTION SNSM

Mise à couple du Zodiac.



Réaliser des amarrages fixes des navires, ne pas tenir à la mains les bouts pour éviter un sur-accident



Mise en place du plan dur pour transfert plongeur



Il faut prévoir la place pour 4 membres de la SNSM en plus des plongeurs sur Scoubidoo ! La gestion de l'espace est du ressort du pilote...

Plan dur sous le plongeur



Plongeur sanglé



Transfert sur la vedette



L'oxygène suit le plongeur, faire attention au transfert de la bouteille

Mise en remorque de Scoubidoo et départ vers le port



Détail de l'amarrage, mise en traction et remorquage



Arrivée au port et débarquement du plongeur sur le ponton au pied de la grue. Le niveau d'eau ne permet pas le débarquement sur la cale des pêcheurs.



Fin d'exercice.

Affectation des voies VHF dans le service mobile maritime

Voies	Mode	Emission	Réception	Affectation
60	D	156,0250	160,6250	CP - RRI
1	D	156,0500	160,6500	CP - RRI
61	D	156,0750	160,6750	CP - RRI
2	D	156,1000	160,7000	CP - RRI
62	D	156,1250	160,7250	CP - RRI
3	D	156,1500	160,7500	CROSS
63	D	156,1750	160,7750	CROSS et Autorités Portuaires
4	D	156,2000	160,8000	CROSS
64	D	156,2250	160,8250	CROSS et Autorités Portuaires
5	D	156,2500	160,8500	Autorités Portuaires
65	D	156,2750	160,8750	CP - RRI
6	S	156,3000	156,3000	Navire - Navire
66	D	156,3250	160,9250	CP - RRI
7	D	156,3500	160,9500	Marine Nationale
67	S	156,3750	156,3750	CROSS
8	S	156,4000	156,4000	Navire - Navire
68	S	156,4250	156,4250	CROSS
9	S	156,4500	156,4500	Ports de plaisance
69	S	156,4750	156,4750	Marine Nationale
10	S	156,5000	156,5000	Marine Nationale
70	S	156,5250	156,5250	ASN pour détresse, sécurité et appel
11	S	156,5500	156,5500	Marine Nationale
71	S	156,5750	156,5750	Marine Nationale
12	S	156,6000	156,6000	Autorités Portuaires
72	S	156,6250	156,6250	Navire-Navire
13	S	156,6500	156,6500	CROSS et Autorités Portuaires
73	S	156,6750	156,6750	Marine Nationale et Autorités Portuaires
14	S	156,7000	156,7000	Autorités Portuaires
74	S	156,7250	156,7250	Marine Nationale



voies duplex
voies simplex
voies de sécurité
bande de garde

S : simplex
D : duplex
CP : correspondance publique

Voies	Mode	Emission	Réception	Affectation
15	S	156,7500	156,7500	Surveillance des plages
75	S	156,7750	156,7750	BANDE DE GARDE VOIE 16
16	S	156,8000	156,8000	APPEL - DETRESSE - SECURITE
76	S	156,8250	156,8250	BANDE DE GARDE VOIE 16
17	S	156,8500	156,8500	Marine Nationale et Autorités Portuaires
77	S	156,8750	156,8750	Navire - Navire
18	D	156,9000	161,5000	CP - RRI
78	D	156,9250	161,5250	CP - RRI
19	D	156,9500	161,5500	Autorités Portuaires
79	D	156,9750	161,5750	CROSS et Autorités Portuaires
20	D	157,0000	161,6000	Autorités Portuaires
80	D	157,0250	161,6250	CROSS et Autorités Portuaires
21	D	157,0500	161,6500	Autorités Portuaires
81	D	157,0750	161,6750	CP - RRI
22	D	157,1000	161,7000	Autorités Portuaires
82	D	157,1250	161,7250	Marine Nationale et Autorités Portuaires
23	D	157,1500	161,7500	CP - RRI
83	D	157,1750	161,7750	Autorités Portuaires
24	D	157,2000	161,8000	CP - RRI
84	D	157,2250	161,8250	CP - RRI
25	D	157,2500	161,8500	CP - RRI
85	D	157,2750	161,8750	Marine Nationale
26	D	157,3000	161,9000	CP - RRI
86	D	157,3250	161,9250	Marine Nationale
27	D	157,3500	161,9500	CP - RRI
87	S	157,3750	157,3750	CROSS
28	D	157,4000	162,0000	CP - RRI
88	S	157,4250	157,4250	CROSS
AIS1	S	161,975	161,975	Ports (suivi automatique des navires)
AIS2	S	162,025	162,025	Ports (suivi automatique des navires)

RRI : réseaux radioélectriques indépendants
CROSS : Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage
ASN : Appel Sélectif Numérique
AIS : Automatic Identification System